

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 28 juin 2023

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale publique s'est tenue le 28 juin 2023, à compter de 17 h. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Lucie Dagenais.

Sont absentes les conseillères : Marie Claude Aubin et Josiane Martel-Ouellet

Sont présent(e)s les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Gilles Prairie
Bob Lussier

Stéphanie Dalpé
Catherine Marsan-Loyer

Conformément à l'article 156 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 26 juin 2023 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Assiste également à la séance, le directeur général greffier et trésorier, Monsieur Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR :

1. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AUTORISATION DE SIGNATURE NOUVELLE ENTENTE ÉGLISE ANGLICANE
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS 806-06-23 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : adopter l'avis de convocation tel que notifié le 26 juin 2023.

ADOPTÉE

RÉS 807-06-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Adopter l'ordre du jour tel que présenté plus haut.

ADOPTÉE

RÉS 808-06-23 ENTENTE DE MODIFICATION DE L'ACTE DE DONATION DU 29 JANVIER 2021 ENTRE THE INCUMBENT AND THE CHURCH WARDENS OF BISHOP STEWART MEMORIAL CHURCH OF THE PARISH OF ST-ARMAND-EAST ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

ATTENDU l'adoption de la résolution RÉS N° 735-12-19 lors de la tenue de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 autorisant la signature de l'entente particulière (12 novembre 2019) et l'acte de donation entre la paroisse anglicane Bishop Stewart Memorial Church of the Holy Trinity de Frelighsburg et la municipalité de Frelighsburg;

ATTENDU QUE l'entente particulière comporte certaines clauses qui contreviennent aux principes juridiques de la neutralité religieuse et de laïcité de l'État et à la Loi sur la laïcité de l'état (RLRQ, c. L-0.3);

ATTENDU QUE les parties reconnaissent que le contenu de l'entente particulière ne peut être appliqué et mis en œuvre par la Municipalité compte tenu de son obligation de respecter les principes juridiques mentionnés au paragraphe précédent;

ATTENDU QU'à cet égard les parties désirent résilier l'entente particulière et modifier l'acte de donation aux fins de convenir d'une nouvelle entente;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'« *Entente de modification de l'acte de donation du 29 janvier 2021* », lors de la tenue de la séance spéciale du 28 juin 2023, et qu'il donne son accord pour la signature de la nouvelle entente;

PAR CONSÉQUENT: Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La municipalité de Frelighsburg résilie l'entente particulière du 12 novembre 2019 et donne son accord pour la signature de la nouvelle entente de modification de l'acte de donation du 29 janvier 2021 qui sera annexée à l'acte de donation modifié;

QUE : la municipalité de Frelighsburg mandate Morency société d'Avocats pour modifier l'acte de donation intervenu en date du 29 janvier 2021;

QUE : la mairesse et le directeur général, greffier et trésorier à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

RÉS 809-06-23 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier